

# Les enjeux existentiels de la Genève économique

L'année 2023 est celle de tous les défis pour Genève; de tous les dangers, en réalité. En matière économique, des enjeux essentiels – pour ne pas dire existentiels – rythmeront l'agenda de la République.

Celle-ci est en effet la cible d'une double initiative fiscale aux effets dévastateurs, visant à accroître de façon massive la fiscalité des dividendes, respectivement de la fortune. Deux coups de canif dans l'édifice de prospérité genevois, lesquels amoindriront fortement son attractivité, dans un contexte de concurrence féroce.

Alors que les Valaisans diminuent l'imposition sur le revenu (déjà bien plus clémente que le taux genevois, le plus élevé à la marge de Suisse), nul doute que leurs finances publiques accueilleront à bras ouverts les Genevois. D'autant plus que ce canton est déjà gravé dans le cœur de ces derniers, lesquels transformeront d'un coup de plume leur résidence secondaire en domicile principal; pas davantage de doute quant à la migration de l'autre côté de la Versoix qu'opéreront les entrepreneurs genevois, directement visés par l'IN179 (une initiative populaire cantonale) dont l'acceptation se traduirait par la plus forte fiscalisation des dividendes de Suisse, les Vaudois ayant lancé une initiative destinée à réduire leur fiscalité.

Cette double *Genferei* que nos confédérés observent avec *Schadenfreude*, incrédules face à la propension genevoise à se tirer dans le pied, traduit le climat de lutte des classes qui marque un canton nourri de plus de 100 kilomètres de frontières avec son grand voisin hexagonal; une atmosphère anti-riches délétère, alimentée par

## Le canton connaît une vulnérabilité fiscale inédite au niveau suisse

une gauche pour qui la richesse pousse sur la plaine de Plainpalais, sans considération pour celles et ceux qui créent de la valeur économique, génèrent de l'emploi et s'acquittent de l'impôt, dans des proportions considérables. Ainsi qu'en attestent les études de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), Genève connaît une vulnérabilité fiscale inédite au niveau suisse, avec une pyramide inversée qui vaut à 1% de personnes physiques de payer 64% de l'impôt sur la fortune et à 1% des sociétés d'ab-

sorber 78% d'impôts sur le bénéfice, et ce alors que près d'un tiers des contribuables ne paient aucun impôt.

Sous le couvert de la solidarité au sortir de la crise du covid, les fossoyeurs de la prospérité genevoise stigmatisent les «nantis», alors que les contribuables aisés constituent précisément le meilleur gage de solidarité, au moyen du financement d'infrastructures de grande qualité, notamment dans le domaine de la santé, lesquelles ont fait la preuve de leur résilience en période de pandémie. Si les dix plus importants contribuables genevois devaient décréter en avoir assez de se voir essorer, une manne fiscale de 186 millions de francs échapperait au canton, soit le même montant d'augmentation des dividendes postulé par les initiants; autant de lits supprimés aux Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ou de classes au Département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP).

Fondée sur des conditions-cadres performantes permettant d'assurer la prévisibilité nécessaire à la conduite des affaires, la prospérité genevoise est plus fragile que jamais; ne la laissons pas être anéantie par quelques apprentis sorciers idéologues et populistes. Un sursaut de bon sens économique est indispensable,

tant la multiplication des atteintes à l'entrepreneuriat asphyxie les velléités de nos acteurs économiques.

Ce constat est également valable sur le plan électoral; année de tous les dangers, 2023 est marquée par la refonte de l'exécutif et du législatif genevois. Si la majorité de droite du second doit impérativement être maintenue pour faire barrage au matraquage incessant de notre économie, il est essentiel de regagner celle-ci au sein du Conseil d'Etat, dont le basculement s'est traduit par une orientation qui inquiète nos entreprises. A ce titre, l'incapacité à fédérer une droite plurielle, à l'instar des Vaudois ou des Neuchâtelois, des Fribourgeois et des Bernois, est incompréhensible (voire coupable) aux yeux des entrepreneurs.

A cette croisée des chemins, la CCIG – fidèle à la mission de défense et promotion économique, confiée par son fondateur Ernest Pictet en 1865 – s'engage plus

que jamais dans la vie de la cité; ainsi, un programme d'action a été élaboré par son comité avec l'appui de son conseil économique, regroupant de nombreux chefs d'entreprise de premier plan. Si la durabilité y occupe une place clé, tout comme l'innovation, axes stratégiques de notre maison, ce «plan Marshal» comprend plus d'une trentaine de mesures destinées à garantir notre prospérité; parmi celles-ci, alléger l'imposition de l'outil de travail pour encourager l'entrepreneuriat, de même que simplifier et accélérer les procédures administratives imposées aux entreprises.

Un manifeste pour une prospérité qui bénéficiera à chacun, fondé sur un principe cardinal: sans création de richesse, aucune justice sociale. Tout est question d'équilibre. Aujourd'hui les entrepreneurs le disent clairement: cela suffit! Cessons de nous infliger des autogoals, et défendons l'esprit entrepreneurial de Genève. ■

OPINION

VINCENT SUBILIA DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE ET DES SERVICES DE GENÈVE (CCIG)

